Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Règlement (2015-06) modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) et le Règlement sur le certificat d'occupation et certains permis (R.R.V.M., c. C-3.2) afin de revoir les dispositions sur les antennes en concordance avec le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA15 25 0148 du 7 avril 2015, un projet du *Règlement* (2015-06) *modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277) *et le Règlement sur le certificat d'occupation et certains permis* (R.R.V.M., c. C-3.2) *afin de revoir les dispositions sur les antennes* en concordance avec le *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal* (04-047).

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique le **mardi 28 avril 2015, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 5e étage;

QUE ce règlement vise à assurer la concordance avec les nouvelles dispositions du *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal* (04-047) qui définissent des paramètres communs pour l'ensemble des arrondissements quant à l'installation d'antennes non accessoire. Ce règlement vise également à simplifier et actualiser les normes relatives aux antennes.

Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 9 avril 2015

Le secrétaire d'arrondissement,
Me Claude Groulx